
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 décembre 2017
CO 145 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DÉCOTÉ et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, André PROST, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Jean-Baptiste MERILLOT, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Philippe RIOU, Sylvain BENETRUY, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND (Départ 21h50 – Approbation de l'organigramme des services communautaires), Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Gilles BEDER (Vice-Président) à Michel FRANCONY (Président), Sylvie REGALDI à Bernard AMIENS, Philippe BRUNIAUX à Jean-Jacques COURT, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, Claire LUCAS VERNUS à Jacques GUILLOT, Denis MOREL à Thierry GUINCHARD, Valérie PAQUIEZ à Pierre GUINCHARD, Bernard BRUNEL à Jean-François CETRE, Raphaël GAGNEUR à René GUINERET, Colette GIRARD à Véronique LAMBERT, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Sébastien JACQUES à Dominique BONNET, soit 12 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Assistait à titre consultatif : Eric PICHEGRU, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 72
Votants : 84

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Roland BERTHELIER, Daniel DURET, Frédéric LAMBERT, Jean-Luc BROCARD, Frédéric CHOLET, Anne CHARLET, Henri DORBON, Michel BONTEMPS.

Etaient absents : Rémy VIENNET, Gérard BOUDIER, Nelly BUYS, Lucie DODANE, Jean BOYER.

Secrétaire de séance : Monsieur Florent GAILLARD

Convocation faite le : 8 décembre 2017

Objet : Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.

VU les délibérations n°CO 014 DE et CO 015 DE en date du 7 février 2017 relatives aux délégations confiées par le Conseil Communautaire au Président et au Bureau ;

VU la note de synthèse portant rendu compte exhaustif de l'exercice des délégations depuis la dernière séance de Conseil Communautaire ;

ENTENDU la présentation faite par le Président ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

PREND ACTE sans observation de l'exercice de rendu-compte effectué par le Président conformément à la liste suivante :

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 19 décembre 2017
CO 145 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Rendu compte par le Président de l'exercice des délégations accordées par le Conseil Communautaire.

Rendu compte des décisions prises par le Bureau / Séance du 5 décembre 2017 :

1- Attribution de marché de prestation intellectuelle pour étude préalable au transfert des compétences « eau et assainissement », suite à la CAO du 8 décembre 2017 : autorisation de signature des marchés par délégation au Président.

2 - Demande de subvention de fonctionnement pour la coordination, l'animation et la gestion Leader avec délégation au Président pour lancer chaque année cette demande de subvention de fonctionnement pendant toute la durée du programme Leader.

Rendu compte des décisions prises par le Président :

1 - Cession de terrains en Velours / Poligny

2 - Cession de terrains Ethole / Arbois

Rendu compte des décisions prises par le Président en application de délibérations ponctuelles ou spécifiques :

1 - Convention financière de l'année 2017 relative au Contrat de Ruralité. Le montant total des crédits de l'Etat est de 1 374 103,20 € répartis par type de crédits comme suit :

- DETR : 809 508,60 €

- Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) thématique : 174 000 €

- FSIL « Contrat de ruralité » : 126 994,60 €. Projets : aménagement de l'auditorium à Arbois, aménagement d'un terrain multisports Espace Agora à Poligny, aménagement d'un terrain multisports à Marnoz, restructuration des écoles de la ville de Salins, réalisation de forage pour les nouveaux thermes.

- Volet territorial du CPER : 263 600 €

Rendu compte des décisions prises par le Président en application de dispositions nationales.

1 - Arrêté du 8 novembre 2017 portant l'engagement de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Arbois en application du Code de l'Urbanisme.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

